

1. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les modalités de vente des prestations de services proposés par Lucas Decraene, entrepreneur individuel (EI). Le nom commercial de cette entreprise individuelle est « Origène ». Elle est immatriculée sous le numéro de SIRET 929 493 302 000 12 et son siège social est situé au Château de Montlieu à Emancé (78125). L'entrepreneur individuel est ci-après dénommé « *Généalogiste* ».

Le terme « *Client* » désigne toute personne morale ou physique, ayant requis les compétences du *Généalogiste* pour toute création dans le cadre des compétences relevant d'un ou plusieurs projets de généalogie familiale, de recherches historiques et de rédactions biographiques. Si le *Client* est un particulier, il reconnaît être majeur conformément aux lois du pays où il réside ainsi que capable, disposant de pleine capacité juridique.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes CGV.

2. Prestations et formes de rendus

Le *Généalogiste* propose les services suivants :

- a) Recherche généalogique personnalisée :
 - Recherches généalogiques ascendantes, sur plusieurs générations de manière directe ou collatérale ;
 - Recherches généalogiques descendantes, sur plusieurs générations de manière directe ou collatérale ;
 - Compléments de recherches sur des branches spécifiques à travers l'ajout de données historiques, contextuelles ou biographiques ;
 - Recherches thématiques par exemple autour d'un lieu ou d'une personne.
- b) Études historiques familiales : Chroniques familiales ou récits détaillés retraçant la vie des ancêtres.
- c) Services de paléographie : Déchiffrage de documents anciens pour des *Clients* qui ont des difficultés à lire certains écrits anciens.
- d) Accompagnement généalogique : Pour les *Clients* qui souhaitent réaliser eux-mêmes leurs recherches, le *Généalogiste* l'accompagne dans ses recherches pour répondre au mieux à sa problématique lors d'un entretien en visioconférence.
- e) Obtention de documents d'archives : Recherche et délivrance d'actes d'état civil, de documents notariés, registres paroissiaux, documents militaires ou autres archives spécifiques, selon les disponibilités dans les fonds publics et/ou privés.

Le résultat des recherches généalogiques sera remis par le *Généalogiste* au *Client* sous l'une ou plusieurs des formes suivantes, en fonction de la prestation choisie :

- a) Rapport de recherche détaillé : Présentation sous forme de dossier ou de livret, comprenant l'analyse des recherches effectuées, les sources consultées et les résultats obtenus. Ce document sera disponible au format numérique ou bien au format imprimé.

- b) Arbre généalogique numérique : Représentation digitale d'un arbre généalogique transmis sous la forme d'un fichier numérique (PDF) ou d'un fichier qui peut être exploité par des logiciels de généalogie (GEDCOM).
- c) Livret historique familial : Synthèse des informations généalogiques accompagnée d'un récit historique retraçant l'évolution de la famille dans son contexte historique et géographique.
- d) Copie des documents d'archives : fourniture de copies numérisées ou imprimées des documents trouvés lors de la recherche (actes d'état civil, registres paroissiaux, etc.).

La livraison des rendus liés aux services proposés s'effectue à l'adresse électronique ou postale indiquée par le *Client*.

Cette liste n'est pas exhaustive et le *Généalogiste* se réserve le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service ou forme de rendu, s'il le juge nécessaire, le *Client* sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.

3. Entretien préalable et devis

Avant toute élaboration d'un devis, le *Généalogiste* effectue un entretien préalable avec le *Client* sans engagement, de préférence en visioconférence. À l'issue de l'entretien préalable et sous réserve que les deux parties veuillent travailler ensemble, le *Généalogiste* proposera la prestation la plus appropriée aux besoins du *Client* sous la forme d'un devis gratuit sans engagement.

Le devis détaille le coût de la prestation. Il précisera également les coordonnées du *Clients*. Sauf mention contraire, le devis a une validité de 30 jours.

Le devis retourné accepté par écrit par courrier électronique ou par voie postale, signé et précédé de la mention « Lu, bon pour accord » fait office de contrat entre les deux parties. Toute modification de la commande doit faire l'objet d'un accord écrit entre les deux parties.

4. Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à sa signature et restera en vigueur jusqu'à complète réalisation de son objet. Les délais de livraison du service indiqués lors de l'accord du devis ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont aucunement garanti. Les délais peuvent être prolongés en cas d'indisponibilité temporaire de certaines sources, d'aléas imprévus (accès limité aux archives, fermeture temporaire d'institutions) ou de difficultés rencontrées au cours des recherches. À défaut les travaux seront exécutés dans un délais maximum d'un an après la signature du devis. Le *Généalogiste* s'engage à informer le *Client* en cas de retard significatif dans l'exécution de la prestation.

Chaque partie peut cependant résilier le présent contrat à tout moment, sous réserve d'un préavis de trente jours. Auquel cas le *Généalogiste* ne sera pas tenu de rembourser la provision du *Client* s'il a déjà débuté les recherches, objet du présent contrat. Il sera en droit d'exiger un paiement complémentaire, à proportion du travail déjà réalisé.

5. Modification du contrat

Le présent contrat peut être modifié à tout moment, sur demande de l'une des parties, avec un préavis de trente jours. En cas d'accord, la modification deviendra effective dès la signature par les deux parties d'un avenant au présent contrat.

6. Droit de Rétractation

Le contrat établi prend effet quatorze jours calendaires (délai de rétractation légale, Code de la Consommation article L 121-20) après acceptation (signature du *Client*), sauf si le *Client* souhaite une mise en œuvre immédiate de la commande et renonce expressément à son droit de rétractation (article L221-28 du Code de la Consommation). Toute demande de rétractation doit être faite par écrit par courrier électronique ou voie postale.

7. Tarifs et Paiement

Les tarifs des prestations sont indiqués sur le devis. Ils sont exprimés en euros (€). Les prix exprimés ne sont pas soumis à la TVA (article 293B du Code général des impôts).

Les paiements peuvent être effectués, de préférence par virement bancaire, ou tout autre moyen convenu avec le *Généalogiste* à réception de la facture. Un acompte de 30% est demandé à la validation de la commande pour toutes les factures de plus de 150 €. Le solde du montant total est payable à la livraison du service.

Le tarif de base de chaque prestation est défini en fonction de l'ampleur des recherches à réaliser, du nombre de générations à étudier, et du format de restitution choisi.

Dans le cadre de certaines recherches, des frais supplémentaires (obtention de copies d'actes, frais de déplacement pour consultation d'archives non numérisées, etc.) peuvent s'ajouter. Ces coûts parfois nécessaires pour la réalisation complète de la prestation seront précisés dans un second devis et seront inclus dans une autre facture pour ces frais réels. Aucun frais supplémentaire ne sera engagé sans l'accord préalable du *Client*.

8. Engagement du généalogiste

Le *Généalogiste* n'est pas tenu à une obligation de résultats mais à une obligation de moyens. Il s'engage à réaliser une recherche la plus complète possible, en fonction des documents d'archives disponibles et dans le respect des textes de loi (notamment ceux relatifs aux délais de communicabilité des archives publiques, articles L213-1 et L213-2 du Code du Patrimoine). Les paiements sont donc intégralement dus, en cas de succès comme d'échec.

9. Engagement du client

Le *Client* s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage à prévenir le *Généalogiste* de tout changement concernant les données fournies et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le *Client* doit maintenir une adresse de courrier électronique et une adresse postale valides.

Le *Client* s'engage à accuser réception de la prestation et à en régler l'intégralité du montant fixé au présent contrat dès réception de la facture.

10. Livraison

Le *Généalogiste* s'engage à fournir une prestation conforme aux règles de l'art. Toutefois, le *Généalogiste* ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions provenant de documents fournis par le *Client* ou de résultats qui dépendent de la disponibilité des archives.

11. Limites d'intervention

Le *Généalogiste* se réserve le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute prestation convenue si :

- Il juge que les conditions de travail risquent de mettre en danger sa sécurité ou celle d'autrui.
- La demande du *Client* n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de la part du *Généalogiste*, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le *Client* ; seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

12. Confidentialité

Le *Généalogiste* s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées à l'oral ou par écrit par le *Client* et à ne pas les divulguer à des tiers sans accord préalable. Tous les documents quel qu'en soit leurs supports échangés par le *Client* au *Généalogiste* et réciproquement sont réputés confidentiels et ne sauraient être communiqués à des tiers sans l'accord écrit préalable des parties concernées.

13. Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le *Généalogiste* s'engage à assurer la protection des données personnelles de ses *Clients* ainsi que des individus concernés par les recherches généalogiques, y compris les membres de la famille du *Client* encore en vie.

a) Données collectées

Dans le cadre de ses prestations, le *Généalogiste* est amené à collecter et traiter les données personnelles suivantes :

- Client : Nom, prénom, coordonnées (adresse postale, email, téléphone), informations relatives à la généalogie du *Client*.
- Membres de la famille : Données personnelles concernant des ascendants, descendants ou collatéraux, y compris des personnes encore en vie (ex. enfants, parents proches), telles que les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, mariage et décès.

Ces informations sont collectées exclusivement pour la réalisation des recherches généalogiques et la gestion administrative de la relation contractuelle.

b) Finalités du traitement

Les données personnelles sont traitées pour les finalités suivantes :

- Réalisation des recherches généalogiques demandées par le *Client*.
- Établissement des documents généalogiques (arbres généalogiques, rapports de recherche).
- Communication et gestion de la relation commerciale avec le *Client* (facturation, suivi des prestations).

Les données relatives aux membres de la famille sont uniquement utilisées dans le cadre des recherches et ne feront pas l'objet de traitements à des fins commerciales, ni de diffusion non autorisée par le *Client*.

c) Base légale du traitement

Le traitement des données est fondé sur l'exécution du contrat conclu entre le *Généalogiste* et le *Client*, ainsi que sur le consentement du *Client* pour la collecte et le traitement des données concernant les membres de sa famille.

d) Destinataires des données

Les données personnelles collectées ne sont accessibles qu'au *Généalogiste* et, le cas échéant, à ses sous-traitants ou partenaires techniques (hébergeurs de données, imprimeurs), dans la stricte mesure nécessaire à la réalisation des prestations. Ces tiers sont soumis à une obligation de confidentialité et au respect du RGPD.

Aucune donnée ne sera transmise à des tiers non autorisés sans le consentement préalable du *Client*.

e) Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle et, après la fin de celle-ci, pour une durée de 10 ans afin de respecter les obligations légales et fiscales. A des fins d'archivage généalogique, les données généalogiques des individus reliées au *Client* nées avant 1924 inclus constituent une base de données exploitées uniquement par le *Généalogiste*.

f) Droits des personnes concernées

Conformément au RGPD, les *Clients* ainsi que les personnes, en vie, concernées par les recherches disposent des droits suivants :

- Droit d'accès : Obtenir une copie des données personnelles les concernant.
- Droit de rectification : Demander la correction des données inexacts ou incomplètes.
- Droit à l'effacement : Demander la suppression des données les concernant, sauf si celles-ci sont nécessaires pour le respect des obligations légales ou contractuelles.
- Droit d'opposition : S'opposer au traitement de leurs données pour des motifs légitimes.

- Droit à la limitation du traitement : Restreindre temporairement le traitement de leurs données dans certains cas.
- Droit à la portabilité : Recevoir les données dans un format structuré et couramment utilisé, ou demander leur transmission à un tiers.

Ces droits peuvent être exercés en contactant le *Généalogiste* par voie électronique ou postale. Le *Client* s'engage à informer les membres de sa famille concernés par les recherches de l'existence de leurs droits, en particulier lorsqu'il transmet leurs données au généalogiste.

g) Sécurité des données

Le *Généalogiste* met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité des données personnelles et protéger celles-ci contre tout accès non autorisé, perte, altération ou divulgation.

h) Réclamation

En cas de litige ou de réclamation relative au traitement des données personnelles, le *Client* peut contacter le *Généalogiste* par voie électronique ou postale. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, le client a la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente (CNIL en France).

14. Propriété intellectuelle

L'intégralité des documents livrés au *Client* restent la propriété morale perpétuelle, inaliénable et imprescriptible du généalogiste (loi du 11 mars 1957). En tant qu'auteur de l'objet, le *Généalogiste* bénéficie de la législation applicable à la propriété artistique et aux droits d'auteurs. Il peut donc exploiter l'objet par tout moyen, la reproduction ou la réédition de l'objet par le *Client* nécessite une convention expresse sa part. Le droit qu'il possède sur l'objet n'est en aucun cas cédé. Cela ne s'applique pas aux documents d'archives qui le constituent et qui restent la propriété des différents dépôts d'archives.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation des documents sans autorisation écrite est strictement interdite. Le *Client* devra prendre conseil avant tout autre usage que l'usage privé. Les informations utilisées (après obtention de l'autorisation) ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles ; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue, sous réserve de l'ajout de façon claire et lisible de la source « Lucas Decraene EI – Origène » et de la mention « Droits réservés ».

Le *Client* garantit, par ailleurs, que l'exécution de la prestation ne sera pas constitutive d'une contrefaçon ou d'une violation des droits d'un tiers.

15. Droit à l'image et référencement

Les photographies prises à l'occasion de la réalisation de la prestation peuvent être utilisées pour promouvoir le savoir-faire et l'image du *Généalogiste*, notamment pour les documents commerciaux, site internet ou réponses aux appels d'offres. À la signature du devis et à tout moment, le *Client* a la faculté de révoquer cette autorisation par simple écrit de sa part.

Le *Client* accepte que le *Généalogiste* puisse faire figurer parmi ses références les témoignages de satisfactions fournis par le *Client*.

16. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. En application des dispositions du Code de la Consommation et du Commerce, le *Client* peut avoir recours gratuitement au Médiateur de la consommation auprès de la profession de généalogiste professionnel (pour les recherches généalogiques) : M. Gérard GAUCHER. Il est joignable par courrier électronique, contact@mediateurconso-genealogistesfrance.fr, ou bien par voie postale, 51 Chemin des grands moulins – 69400 GLEIZE, conformément au code de la consommation article L616-1 et suivants.

À défaut de résolution amiable, et de résolution *via* le médiateur de la consommation, le litige pourra être porté devant le Tribunal de commerce de Versailles (1 Pl. André Mignot, 78000 Versailles).

17. Modification des CGV

Le *Généalogiste* se réserve le droit de modifier les présentes CGV, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les commandes en cours. Les nouvelles conditions seront applicables à toute nouvelle commande.

SIGNATURE SUIVIE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »

DATE ET LIEU